

## **Responsabilité et morale , Salima Bendif**

### **Introduction**

S'il y a un thème qui reflète l'extrême complexité de l'action humaine, c'est celui de la responsabilité. Dans ce domaine, nous devons nous défier des idées claires et distinctes. Réfléchir sur cette question de la responsabilité, c'est, comme nous allons essayer de le montrer, dénoncer une fausse évidence liée à la conscience immédiate : cette évidence prend la forme d'une "croyance" : la croyance en notre libre-arbitre.

Je propose d'avance ma thèse : pour un homme se faire responsable, c'est affecter ses actes d'un sens (en précisant que ce sens qu'il attribue à ses actions n'est pas indiqué par une nécessité inscrite dans l'histoire, dans la Nature ou Dieu, mais dans sa raison), c'est se constituer comme sujet moral. Un sujet moral, c'est un sujet qui est en position d'être agent, conscient à l'égard des actes qu'il a réellement voulus. C'est pour cette raison qu'il est à même d'en répondre, d'en être garant..

### **Problématique**

Mais si l'on conteste cette hypothèse d'un sujet qui serait cause libre de ce qu'il fait, comment concevoir la responsabilité ? Suis-je, par exemple, responsable de ce dont je n'ai pas conscience ?

### **PLAN**

Mon exposé présente les trois points suivants : j'aborderai dans un premier temps, les conditions de la responsabilité et je pose que l'usage théorique de la catégorie de responsabilité s'est toujours effectué dans le cadre d'une anthropologie qui requiert ou admet que l'homme est ce que l'on appelle une conscience autonome, maîtresse d'elle-même.

Dans un second temps, je voudrais montrer que la notion de responsabilité ne peut être traitée abstraitement. C'est pourquoi je la ferai apparaître à l'occasion d'une investigation phénoménologique (le vécu d'une conscience et les stratégies pour esquiver sa responsabilité).

Dans un troisième temps, j'en viens à la question éthique : la responsabilité est le "principe" de l'éthique (cf. Lévinas - Jonas)

Je conclurai sur des considérations problématiques quant au lien qui s'est établi entre responsabilité / libre-arbitre. Je procéderai à une travail de "déconstruction".

## **I - Les conditions de la responsabilité**

### **I - La maîtrise et le contrôle**

Il s'agit de mettre en relation la question de la responsabilité du sujet et ce que l'on appelait dès l'Antiquité (Platon, les Stoïciens) la "maîtrise de soi".

L'idée de responsabilité existait déjà chez Descartes (mais pas le mot). Un sujet responsable est un sujet maître de soi, capable d'un degré de discernement. Il écrit à la Princesse Elisabeth, lettre du 1<sup>er</sup> septembre 1645: "Nous ne pouvons répondre absolument de nous-mêmes que pendant que nous sommes à nous". De cette situation, il résulte deux remarques :

1) Seul un être rationnel, jouissant de toutes ses facultés, peut être dit responsable. De ce point de vue, les animaux et les objets inanimés ne sont pas concernés par la responsabilité.

2) Nous sommes responsables aussi longtemps que "nous sommes à nous-mêmes" (selon l'expression empruntée à Descartes). En ce sens, le champ de la responsabilité est celui où s'exerce une certaine maîtrise, un certain pouvoir sur nous-mêmes et un sujet "aliéné" ne peut être dit responsable.

Il peut être intéressant d'envisager la question de la responsabilité sous un certain angle : à partir des aliénations du sujet. Qu'en est-il de la responsabilité du sujet lorsqu'il a accompli un acte alors qu'il se trouvait dans un état d'aliénation, dû par exemple à la colère ou à la passion amoureuse ? Freud disait que : "Nous ne sommes pas responsables de nos sentiments". Nous n'en sommes pas responsables parce que nous sommes aliénés. Mais comment évaluer une telle aliénation ? Question d'autant plus difficile que les aliénations sont diverses, allant de la

passion amoureuse à des formes pathologiques plus grave telles que l'alcoolisme / la toxicomanie. Sans parler de l'aliénation mentale (idiotie, folie...). Alcoolisme, toxicomanie et folie peuvent-ils être considérés comme des facteurs atténuant la responsabilité ? S'agissant de la folie, on parle d'irresponsabilité pénale (de plus en plus contestée!), mais pour l'alcoolisme et la toxicomanie, cela semble plus délicat.

Abstraction faite de cette difficulté, on voit que la notion de libre-arbitre constitue un point capital qui fonde la responsabilité. La liberté est la condition métaphysique de la responsabilité. Condition en ce sens que pour être responsable, il faut être préalablement libre, avoir voulu le résultat de son acte, avoir su ce qu'on fait et avoir agi sans contrainte. En définitive, la responsabilité incombe à celui qui a choisi et qui est cause de l'acte accompli. C'est la 2<sup>ème</sup> condition.

## 2 - Une causalité libre

Cette 2<sup>ème</sup> condition pose un problème difficile car personne n'est complètement libre dans ses choix. La volonté humaine est pour une certaine part déterminée. Ce qui veut dire que l'éducation, l'environnement et la formation à laquelle la volonté a été soumise peuvent jouer un rôle dans la formation de notre personnalité. Aristote pointait déjà cette difficulté dans un exemple très significatif : il s'agit de la défense d'un homme accusé de frapper son père. cf. *Ethique à Nicomaque*, livre VII, chap 7 : 1149b 6-13 :

*"Donnons comme exemple (NB : il s'agit ici d'un exemple du caractère naturel de la colère) l'homme qui, en réponse à l'accusation de frapper son père, disait: "mais lui aussi a frappé le sien, et le père de mon père aussi !", et désignant son petit garçon : "Et celui-ci, dit-il, en fera autant quand il sera devenu un homme ! car c'est inné – N.B. traduit aussi par "habitude"- dans notre famille". (E.N., VII, 7, 1149 b 6 -13).*

Autrement dit, cet homme ne peut être tenu pour responsable car son acte (= battre son père) est lui-même le produit involontaire de son histoire. Il n'y a donc pas lieu de le punir ni même d'imputer à cet homme une quelconque pulsion d'agressivité car là où il n'y a plus de volonté libre à l'origine de l'action sur lequel se porte le jugement moral mais fatalité il n'y a plus de responsabilité morale.

Dans le même esprit, OEdipe peut-il être tenu responsable de ce qui lui arrivera alors que sa destinée était là dès sa naissance ? On le voit, faute de libre-arbitre, faute d'une volonté autonome, un jugement moral (louange / blâme) devient inconcevable.

Kant était fort conscient de cet enjeu (et c'est peu dire!). C'est pourquoi il était urgent pour lui de résoudre le problème métaphysique de la 3<sup>ème</sup> antinomie de la raison pure : la raison tombe dans des antinomies parce qu'elle adhère simultanément à deux évidences pourtant inconciliables : 1) "*L'Homme est déterminé*" 2) "*La volonté est libre*"

La solution kantienne réside dans la distinction (platonicienne) de deux mondes auxquels l'Homme appartient: le monde sensible où son action obéit strictement au principe de causalité (= elle produit une série ininterrompue de causes et effets) et le monde intelligible (ou nouménal) où le sujet est cause de ce qu'il fait. Il y a donc déterminisme lorsqu'on évalue l'acte du point de vue du caractère empirique de l'Homme et liberté lorsqu'on porte sur l'auteur un jugement de responsabilité (cf. *K.R.V.*, p 405-406). Ce qui exige que le sujet soit l'auteur (Urheber) des effets engendrés par cet acte.

## 3 - Une causalité morale : la personne

Mais cette solution kantienne à la 3<sup>ème</sup> antinomie ne propose pas encore de développer une théorie de la responsabilité pour la seule raison que le problème de Kant dans la *K.R.V.* avant tout théorique : Il ne s'agissait pas tant d'opposer que d'articuler la continuité causale et linéaire de la nature avec l'interruption produite par l'Homme grâce à l'action libre. Au niveau de la critique de la raison pure, cette liberté est transcendantale, ainsi que le sujet. Le sujet transcendantal est un sujet logique, simple condition formelle du SAVOIR. Or, il s'avère que le sujet de l'action est bien plus qu'un sujet transcendantal : c'est une "personne" c'est-à-dire un être raisonnable capable de

faire ce qu'il doit faire. La personne raisonnable est un sujet "pur", étranger aux mobiles de la sensibilité. Il agit par pur devoir. Bref, il n'y a de responsabilité que pour un être raisonnable ayant la faculté d'agir d'après la représentation de lois, ayant une faculté d'agir par devoir.

J'agis par devoir lorsque je me représente la loi morale, laquelle prenant la forme de l'impératif catégorique ("Tu dois") commande mon action et la rend nécessaire. A cet égard, c'est en moi-même, dans la conscience que j'ai du devoir et dans la détermination consciente de ma volonté par la loi, que je m'éprouve responsable de mes actes. Du même coup, mon action n'est imputable qu'à moi-même. J'en porte l'entière responsabilité. Je suis une "personne". cf. *Introduction à la Métaphysique des moeurs, "Doctrine du droit"* p98 : "*Une personne est un sujet dont les actions sont susceptibles d'imputation*".

## **TRANSITION**

Disons pour nous résumer que la responsabilité joue un rôle fondateur dans la morale en la rendant possible: Pas de morale sans l'existence d'une libre subjectivité, d'une subjectivité responsable. La responsabilité morale est de ce fait inaliénable, c'est-à-dire qu'elle exclut toute possibilité de transfert : nul ne peut être responsable à ma place d'un acte accompli par moi (c'est d'ailleurs ce qui la différencie de la responsabilité juridique qui suppose une médiation : celle d'une législation extérieure, l'Institution).

Dire que la responsabilité morale est inaliénable et que je m'y trouve engagé d'une manière personnelle ou immédiate, revient à poser le sujet moral comme irremplaçable. Je ne peux me dérober en alléguant des prétextes ou en cherchant des échappatoires.

Pourtant, si l'on se place au niveau d'une recherche de type phénoménologique (ce qui est le 2<sup>ème</sup> point de mon exposé), l'expérience semble plutôt montrer le contraire : nombreuses sont les tentatives pour limiter ma responsabilité voire pour la déléguer à un autre. Par une ironie singulière, cet être pleinement libre se destitue volontairement de sa responsabilité. Problème : L'Homme serait-il dès lors condamné à une incurable (parce que voulue) hétéronomie ? Comment expliquer cette "servitude volontaire"(La Boétie) ?

## **II - Les stratégies d'esquive**

### **1 - Par paresse et lâcheté**

C'est la question que pose Kant dans *Qu'est-ce que les Lumières?* texte qui présente les obstacles qui empêchent l'Homme d'accéder à sa pleine et entière liberté de sujet responsable. Ces obstacles sont à rechercher à l'intérieur même de l'Homme, dans des causes subjectives et psychologiques que sont d'un côté la paresse comme répugnance à l'effort de travail et de l'autre la lâcheté comme refus du risque et crainte du danger.

Mais tout se passe comme si dans le même temps, Kant préparait en négatif la voie d'une conquête pour l'Homme de sa liberté car si la paresse et la lâcheté maintiennent l'Homme dans sa servitude, c'est peut-être que le chemin de sa libération passe par l'effort et le courage. "Aie le courage de te servir de ton propre entendement ! Telle est la devise des Lumières", écrit Kant. La responsabilité exige en effet du courage parce qu'elle nous place à la pointe extrême de la décision agissante. Quelque chose m'incombe mais est vécu par la conscience comme un fardeau impondérable. C'est parce qu'elle est vécue comme un poids que nous préférons recourir à des déterminations pour justifier un acte accompli.

### **2 - L'explication par "ma nature"**

Plus précisément, lorsque nous avons à répondre "d'un acte accompli", nous nous mettons la plupart du temps à argumenter en recourant à des expressions toutes faites comme "c'est ma nature" pour signifier que "je suis ainsi": c'est ainsi et du même coup, je n'y suis pour rien. Ce serait donc aux autres de s'accommoder de cette nature, de composer avec elle. Cette argumentation vise en réalité à limiter la responsabilité et à donner dans le même temps, une sorte de légitimité à certaines de mes actions injustes. Se cache donc derrière cette pseudo-légitimité un procès de légitimation : je sais parfaitement que je ne dois pas agir comme je l'ai fait, parce que, par

exemple, il est du devoir de tout Homme de respecter les autres. Dans ce cas, il me faut invoquer " ma nature " comme une donnée irrévocable, sur laquelle je n'ai aucune prise, impossible donc à changer, pour justifier mes actions même les plus violentes et les plus moralement condamnables.

(NB : On notera que cet usage stratégique du déterminisme rend là encore impossible toute morale et nie ce qui fait la différence entre l'Homme et la Chose, à savoir la liberté).

### **3 - La mauvaise foi**

Se réfugier derrière le déterminisme, invoquer une nature donnée irrévocable, c'est cela que Sartre appelait "la mauvaise foi". Il entendait par là l'effort pour une conscience de coïncider avec quelque chose pour s'identifier à ce qu'elle croit être, pour faire de sa vie le déroulement d'une essence. Or, l'Homme est existence, transcendance, voué à l'inquiétude de décider en permanence de son être. L'existence humaine se définit comme absence radicale d'essence, elle est liberté. En faisant de la liberté cet absolu, J.-P. Sartre a donné une portée ontologique au principe de la responsabilité : nous sommes entièrement, à chaque instant, responsables de nous-mêmes, mais aussi de tous les autres hommes. D'où l'ANGOISSE. L'angoisse est l'élément dans lequel se livrent à nous notre responsabilité et notre liberté. Comme l'écrit souvent J.-P. Sartre, "je n'ai pas d'excuses" : je ne peux jamais excuser ce que je fais en faisant appel à des déterminismes (sociaux, psychologiques...) qui auraient conspiré, à travers moi, à produire des actes.

Ainsi, perçue sus l'angle de l'existence, la responsabilité est absolue, métaphysique. Est-ce à dire qu'elle est mystérieuse quant à son contenu ? Faut-il l'identifier à ce que Descartes nommait "la liberté d'indifférence" ? (ce qui était pour Descartes le "plus bas degré de la liberté" / *IV<sup>ème</sup> Méditation*). Une liberté d'indifférence, ce serait ici une liberté sans contenu, sans détermination, sans raison.

**Réponse** : Une liberté ne peut rester dans l'indétermination absolue. Elle doit se déterminer et s' "engager". Cela signifie, choisir et lutter contre des aliénations sociales (de ce point de vue, on comprend la jonction faite entre l'existentialisme et le marxisme). S'engager c'est se savoir co-auteur volontaire et conscient de l'instauration du bien et du progrès des valeurs. Bref, la liberté se met en situation. Elle accepte / porte ce faisant le "poids des choses" car il n'y a pas de choix sans des conditions. Assumer les conditions de ce choix, la liberté sartrienne.

### **TRANSITION**

La manière dont Sartre parle de la responsabilité absolue du sujet face à ses actes et à ses choix, indique clairement la dimension politico-morale de la responsabilité. L'homme est invité à prendre sa responsabilité dans l'Histoire. C'est justement en risquant sa liberté dans l'Histoire qu'il appelle d'autres responsabilités à exister dans l'engagement. Certes, comme j'ai essayé de le montrer, la responsabilité reste une source d'angoisse et de nausée. Phénomène provoqué aussi par l'injonction à répondre dans un contexte historique qui échappe à la conscience et qu'elle n'a pas choisi. Certains invoqueront ces circonstances pour atténuer leur responsabilité (cf. le procès d'Eichmann). C'est ceux là que Sartre appelle les "salauds" préférant subir l'Histoire qu'y contribuer activement (= la Résistance). Malgré tout la responsabilité est de ce fait irrécusable. "L'Homme est condamné à être libre". Cette célèbre formule de Sartre peut être perçue comme une provocation. Il n'en reste pas moins qu'elle indique l'essentielle ambiguïté de la condition humaine : déjà chargé à sa naissance d'une hérédité, d'une histoire, pour une part déterminée, l'Homme est en même temps appelé à répondre à ce défi qu'est le monde, il a à choisir entre la servitude et la responsabilité.

**Problème** : Mais est-il vrai, comme semble le penser Sartre, que la responsabilité découle d'un engagement libre ? Ai-je le choix devant ma responsabilité ? N'y suis-je pas plutôt "assigné" sans l'avoir voulu du fait même de l'objet premier de la responsabilité : le vulnérable?

### **III - La question éthique**

## 1 - Répondre d'autrui

Jusqu'à présent, nous mettions l'accent sur l'initiative du sujet : le sujet se considère comme responsable de tout ce sur quoi il a un pouvoir. Il se sent responsable c'est-à-dire surtout libre d'agir d'après la représentation des lois. C'était le sens "actif" de la responsabilité : un sujet qui produit l'acte, qui agit moralement.

A présent, il peut être intéressant de voir que la responsabilité implique un assujettissement originaire du sujet: c'est par l'autre que je suis appelé à assumer ma responsabilité. Dès l'instant où l'autre m'affecte, je me sens responsable. De ce point de vue, la responsabilité m'extrait de la solitude, elle me somme de répondre à un appel qui trouve à s'exprimer dans le "visage" de l'autre. C'est Lévinas qui a fait de la responsabilité ce qui doit être abordé et interrogé fondamentalement du point de vue de l'éthique. Il faut entendre ici par éthique le rapport qui se joue avec autrui. Le but de Lévinas est de destituer la métaphysique au profit de l'éthique, c'est-à-dire rejoindre une pensée authentique de l'Autre, en sortant du despotisme du Même dans lequel était enfermée l'éthique.

C'est en effet sur la base de l'identité à soi ou pour le dire comme Hegel, sur la base de la reconnaissance (Anerkennung) que s'est posée usuellement la question de l'altérité.

En dépit des divergences théoriques, tous les auteurs qui ont réfléchi sur autrui se sont retrouvés sur un terrain commun : celui de la reconnaissance et de la non-reconnaissance. L'expérience de l'autre, si elle veut être réussie, doit être l'épreuve d'une similitude, l'autre c'est mon semblable. La psychanalyse explique d'ailleurs cette logique identitaire à l'oeuvre dans la captation de l'autre. Lacan, en particulier, a montré comment la construction du Moi dans l'identification à l'autre (effet de miroir) combine le narcissisme et l'agressivité : narcissisme quand je me complais dans l'extériorité de l'autre en tant que moi-même, image du moi ; l'autre vient remplir, saturer l'image de soi. Il devient alors l'objet d'un investissement narcissique (Verliebtheit) ; agressivité lorsque j'investis sur l'autre ma propre pulsion de mort ; l'autre apparaît comme frustrant le moi de son idéal. Il engendre la haine. Le propos de Lévinas, pour sa part, est de basculer de cette capture "logique" / "imaginaire" (Lacan) (principe d'identité) vers une subordination de mon être à la loi de l'altérité.

L'expérience de l'Autre désigne ce à partir de quoi je m'éprouve voué à lui en tant qu'il apparaît comme visage. Face à un visage, personne ne peut dire "Je m'en lave les mains" car ce qui se découvre à moi dans sa nudité c'est un ordre éthique universel, un interdit : "tu ne tueras point". Tout visage contient cette signification éthique et c'est sans doute pour cette raison qu'un visage est ce qu'il y a de plus humain, car vulnérable et qu'il engage ma responsabilité. Loin d'être l'effet d'une décision autonome et d'une volonté libre, (ce qui définissait toute à l'heure la liberté) la responsabilité est événement. Cet événement, comme tout événement, vient rompre. Il rompt en l'occurrence le "totalitarisme" d'une pensée qui ramène tout à soi. L'autre, au contraire, c'est l'infini, irréductible à l'ordre de la représentation et au savoir (d'où le titre de l'oeuvre de Lévinas : *Totalité et infini*).

Telle est, globalement décrite, la relation éthique. Elle conduit Lévinas à penser d'une manière nouvelle l'articulation liberté / responsabilité : "*La responsabilité pour autrui, écrit-il, ne saurait découler d'un engagement libre*" (Levinas). Lévinas entend montrer par là que la liberté est seconde par rapport à la responsabilité. Je suis d'abord responsable parce qu'autrui est là avant que je décide de sa présence. C'est parce qu'il est là avant moi et qu'il me questionne que je lui dois une réponse. Dans ce contexte, être irresponsable c'est refuser d'être affecté par cette altérité, être sourd à l'appel de l'Autre, en recherchant par exemple la fusion spéculaire où moi et l'Autre c'est encore le Même. Cette "clôture" de la pensée est non seulement responsable, mais "coupable" des comportements violents de refus de l'autre (agressivité, xénophobie, racisme) toutes ces violences produites au nom de l'hégémonie du Moi).

## 2 - L'extension de la responsabilité aux zones de fragilité (Hans Jonas)

Mais on peut aujourd'hui avancer d'autres considérations qui engagent notre responsabilité. L'occasion d'exercer la violence, certes, gît dans la relation à autrui mais elle gît plus généralement dans la structure même de l'action humaine. Au delà de la destruction de l'autre, il y a la destruction de la nature si bien que la nature elle-même est sous notre protection. Se pose aujourd'hui la question angoissante directement liée à la responsabilité humaine : allons-nous vers ce que nous appelons un "humanicide" ? Le genre humain peut-il se supprimer ?

L'interrogation a fait l'objet d'une approche philosophique dans l'ouvrage du philosophe allemand H. Jonas (1903-1993) : *Principe responsabilité*. On songe d'abord avec Jonas à Hiroshima (la première bombe atomique lancée par les Américains sur des villes, donc délibérément sur des cibles civiles), mais ce qui inquiète surtout Jonas ce n'est pas la menace nucléaire, car elle est identifiable et les armements peuvent être détruits à tout moment par décision humaine. C'est à une autre menace, plus insidieuse, que Jonas invite à réfléchir, à savoir la logique du développement scientifico-technique qui se déploie aveuglément menaçant la nature elle-même comme habitat humain. L'agrandissement de nos pouvoirs, ayant modifié l'essence de l'agir humain, une extension de l'éthique traditionnelle est requise. En effet, l'éthique traditionnelle était une éthique de la proximité, elle concernait le prochain ; c'était aussi une éthique de la réciprocité, elle concernait le prochain ; c'était aussi une éthique de la réciprocité. Cette éthique reste, aux yeux de H. Jonas, insuffisante pour prendre en charge la responsabilité des générations futures. Car l'éthique ne concerne pas que le prochain, c'est-à-dire aussi bien le voisin immédiat que le contemporain, mais le lointain, c'est-à-dire que les conséquences de nos actions ne se limitent pas au futur proche mais engagent l'humanité à venir, dans son existence d'abord, dans son essence ensuite. De plus, l'obligation à l'égard de l'humanité future qui n'existe pas encore est une obligation qui n'est pas réciproque, car c'est l'avenir, le dépendant et le fragile qui commandent : "L'objet de la responsabilité est le périssable en tant que périssable" (Jonas, *Opicité*, p 126).

Nous sommes à l'égard des générations futures dans une situation analogue à celle des parents devant les enfants. Le nourrisson, en état de complète dépendance, entraîne l'obligation inconditionnelle de le protéger, de le nourrir, de le soigner. Il est l'archétype de l'humanité à venir en tant qu'objet de responsabilité. Pour prévenir l'humanicide et l'empêcher, Jonas nous propose un principe méthodologique original qu'il nomme "l'heuristique de la peur" (*Opicité*, p 13). Paradoxale ? Car la peur n'a-t-elle pas plutôt comme effet principal de déstabiliser le sujet, de le soumettre à un pouvoir inhibiteur, bref à le déresponsabiliser ? Pour éviter ce contresens, il faut rappeler que Jonas ne veut pas susciter des représentations de panique. La peur, selon lui, n'est pas un obstacle à la responsabilité, mais sa condition de possibilité car elle produit des effets qui poussent à l'action et à la réflexion. Qu'est-ce en effet que l'heuristique ? C'est l'art de la recherche, l'aptitude à poser de bonnes questions. La peur, à la manière du doute méthodique et hyperbolique de Descartes, est un moyen de savoir ce qui est périssable. Il s'agit d'une crainte artificiellement provoquée et contrôlée pour détecter les dangers possibles. Ce n'est donc pas la peur-passion, celle qui provoque une panique irrationnelle et paralysante, au point de détruire toute attitude responsable.

"La peur qui fait essentiellement partie de la responsabilité, n'est pas celle qui déconseille d'agir, mais celle qui invite à agir; cette peur que nous visons est la peur pour l'objet de la responsabilité" (ibid., P 300) .

La responsabilité est donc un autre nom de la sollicitude à l'égard de ce qui est fondamentalement vulnérable et de ce qui exige que l'on se fasse du souci. La peur déclenche l'interrogation soucieuse : "Que lui arrivera-t-il si moi je ne m'occupe pas de lui ?".

Je proposerai sur ce point, et pour terminer, de nous retourner à nouveau vers Lévinas. On ne manquera pas de relever les convergences que sa pensée entretient avec celle de l'auteur du *Principe responsabilité*. De part et d'autre, la responsabilité est le principe de l'intelligibilité de l'éthique. De part et d'autre, la même insistance sur le fait que seul un être vulnérable et fragile peut nous affecter et nous rendre responsables. De part et d'autre, la relation à l'altérité et l'Autre (qu'il s'agisse du visage d'autrui ou de cet Autre qu'est l'humanité future, menacée et incertaine) est sans réciprocité, à sens unique, allant de nous à l'Autre.

(NB : Quant aux divergences, la principale concerne le fondement ontologique chez l'un (le souci de Hans Jonas est de donner un fondement ontologique à l'impératif catégorique de la responsabilité (cf. p 65 - 70), éthique chez l'autre (la priorité accordée par Lévinas à la question de l'autre sur celle de l'être s'oppose à toute fondation ontologique de l'éthique)).

#### **IV - Conclusion**

Le rôle de notre exposé ici n'était pas de développer un savoir concernant la responsabilité humaine, mais de montrer dans quelle mesure la question de la responsabilité morale est liée aux prémisses philosophiques d'une morale du devoir. Ce que j'aimerais à présent déconstruire, c'est le lien étroit établi entre la responsabilité et le libre-arbitre. Il me semble que la catégorie de responsabilité (au sens du mot "catégorie") s'est effectuée dans le cadre d'une anthropologie qui admet que l'homme est, ce que l'on appelle, une individualité consciente, dotée d'un libre-arbitre. Or, si l'on part du principe que l'homme est différent d'une entité close ("un empire dans un empire") mais faisant partie d'un tout, alors le statut de sujet devient problématique. Ce qui est cause c'est le tout et non la partie. Pour le dire autrement, ce sujet responsable qui se présente comme un tout / cause libre / entité séparée n'est qu'une illusion. Ce qui est réel c'est le tout.

Ainsi lorsque le sujet parle, le véritable locuteur c'est ce tout. Qu'est-ce que j'entends par ce "tout" ? Les totalités organisées comme la famille, la culture, le milieu éducatif (Dieu, selon Spinga), bref tout ce par quoi le sujet est initialement conditionné.

La notion de libre-arbitre est ainsi soumise à la critique. Il résulte de cette critique que la notion de sujet, foyer d'initiatives, n'est qu'illusion, critique qui, on le sait, sera poussée plus avant par Freud : "le moi n'est pas maître dans sa propre maison".

Problème : Comment dès lors concevoir une responsabilité, s'il n'y a plus de sujet ? Si l'on veut penser la responsabilité, il faut concevoir la constitution d'un sujet c'est-à-dire du processus par lequel un homme, assujéti aux diverses déterminations de son histoire, accède au statut de 1<sup>ère</sup> personne qui désire et qui parle.

Diverses occurrences où se constitue un sujet responsable : - la promesse - le récit - la cure analytique

##### **1) En premier lieu, la promesse (cf. Ricoeur in *Soi-même comme un autre*):**

Le sujet responsable se constitue notamment dans un acte de langage comme celui de la promesse. Il s'agit de la constitution d'une personnalité fiable, capable de se tenir / de se maintenir éthiquement (NB : la promesse est à la fois un acte du langage / un acte éthique cf. la théorie du performatif chez Austin).

##### **2) En second lieu, le récit**

Seul un être capable de rassembler sa vie sous la forme d'un récit est susceptible d'accéder à ce statut de sujet : constitution d'une identité narrative (identité ipse, selon les termes de Ricoeur).

##### **3) En dernier lieu, la cure analytique**

C'est peut-être l'enjeu de la psychanalyse : "Wo es war, soll Ich werden". Idée que là où n'était qu'un substrat neutre, impersonnel, irresponsable, il faut faire en sorte que le "Je" soit, que la vérité d'une subjectivité désirante advienne. Certes, les obstacles sont nombreux : cette vérité "je ne veux rien en savoir", formule de celui qui préfère fermer les yeux sur son destin, qui n'ose pas regarder la vérité en face.

Ce qui est à l'origine de notre non-responsabilité c'est notre décision d'ignorer. Mais la philosophie est peut-être ce moment où un sujet parvient à atteindre le moment décisif où il choisit sa destinée : choix qui est inconscient et qui se révèle plus tard.